Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean
Discours à l'occasion de l'ouverture officielle de la 3e International Conference on Children Exposed to Domestic Violence (conférence internationale sur les enfants exposés à la violence conjugale)
London (Ontario), le mercredi 9 mai 2007

Merci, Mesdames et Messieurs, pour cet aimable et chaleureux accueil.

Permettez-moi d'ouvrir le dialogue ce soir en citant une parole de Mahatma Gandhi qui m'a toujours guidée et sous l'inspiration de laquelle j'aimerais inscrire cette conférence à la manière d'une source de volonté et d'espoir.

Elle va comme suit : « Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde. »

C'est dans cet esprit que je suis heureuse de rendre hommage aux organismes à qui l'on doit la tenue de cette importante conférence — et j'aimerais en mentionner trois en particulier :

Le Centre for Children and Families in the Justice System; le Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children; et le Centre des sciences preventives du Centre de toxicomanie et de santé mentale.

Je sais que ces trois organismes accomplissent un travail exceptionnel pour comprendre le problème de la violence envers les enfants, les jeunes et les femmes dans notre société, et pour y remédier.

Vous avez droit à nos éloges pour les efforts que vous déployez dans ce domaine crucial et à nos félicitations pour avoir organisé cet important rassemblement, où des experts du monde entier ont l'occasion d'échanger des idées et de discuter des façons innovatrices pouvant aider à traiter ce problème qui ne cesse de nous préoccuper.

Vous tous qui êtes ici aujourd'hui méritez la profonde gratitude de la société, car vous êtes véritablement les défenseurs de celles et de ceux qui sont sans défense.

L'urgence de cette situation ne fait aucun doute dans mon esprit. Il faut mettre un frein à la violence contre nos jeunes, sous toutes ses formes.

J'ai moi-même consacré plusieurs années de ma vie professionnelle à établir au Québec un réseau de refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants.

Au cours de ces années, j'ai côtoyé des femmes et des enfants dont les blessures physiques et psychologiques étaient profondes. Il fallait les aider à se reconstruire.

Et je sais à quel point il importe que toute la communauté se mobilise si nous voulons éradiquer ce fléau et contrer l'indifférence face aux plus démunis.

Malheureusement, des enfants continuent de souffrir de la violence en ce monde, même dans une société aussi égalitaire, prospère et progressive que la nôtre.

Combien de fois les médias nous rapportent-ils des cas flagrants de négligence et de violence, la plupart des auteurs des gestes violents contre les jeunes étant des gens qu'ils connaissent et auxquels ils devraient pouvoir faire confiance.

Comme l'indique l'*Étude de l'ONU sur la violence contre les enfants,* effectuée en 2006 : « Selon les études réalisées dans divers pays du monde, la violence physique contre les enfants en milieu familial est omniprésente dans toutes les régions. »

Cette violence prend des formes diverses, comme l'homicide, les blessures non fatales, la négligence, la violence sexuelle et le fait d'être témoin de la violence conjugale.

La violence est omniprésente, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, dans les démocraties progressives ou non. Il n'y a qu'à voir le *Bilan no 7 de l'Unicef*, qui présente une évaluation globale du bien-être des enfants dans les pays riches.

Cette étude effectuée en 2007 révèle que bon nombre des pays de l'OCDE — en d'autres termes, la plupart des pays les plus développés et les plus prospères du monde — font face à de très graves problèmes en ce qui concerne la sécurité et la négligence à l'égard des enfants.

Cela m'attriste profondément de voir que notre pays se trouve dans pareille situation.

D'après la plus récente étude de l'Agence de santé publique du Canada, il y a eu plus de cent mille cas prouvés de mauvais traitements infligés à des enfants au Canada, en 2003.

Ce chiffre représente 47 pour cent des enquêtes qui ont été menées, excluant plus de 28 000 cas ayant fait l'objet d'enquêtes, mais qu'il a été impossible de prouver faute de preuves suffisantes.

Malheureusement, les données sur le Québec n'ont pu être incluses dans la majeure partie de cette étude canadienne.

D'autres sources révèlent que la violence contre les jeunes constitue un problème au Québec également. Chaque année, on estime à 100 000 le nombre d'appels que les Centres de protection de la jeunesse reçoivent de parents, de voisins, d'enseignants, de policiers et d'individus qui s'inquiètent de la sécurité de certains jeunes.

Près de la moitié de ces appels sont transmis aux services de protection de la jeunesse et, après évaluation, environ 25 000 feront l'objet d'un suivi, étant donné que la sécurité d'enfants est en jeu.

Je suis certaine que bon nombre de Canadiennes et de Canadiens — à l'exception sans doute des personnes ici présentes — seraient estomaqués d'apprendre que chaque année, dans notre pays, on compte autant de cas prouvés de maltraitance envers les enfants.

Vous le savez aussi bien que moi : c'est une véritable tragédie. Une tragédie…

C'est une situation pour le moins déshonorante pour les Canadiennes et les Canadiens.

L'étude de l'Agence de santé publique du Canada offre par ailleurs un certain nombre de solutions possibles pour atténuer le problème de la violence envers les enfants. Aux fins de l'étude, on a demandé aux travailleurs sociaux de remplir une fiche indiquant les divers risques de maltraitance par les personnes chargées du soin de l'enfant qu'ils ont pu observer durant leurs enquêtes.

Les trois problèmes les plus fréquemment signalés en ce qui concerne les mères et autres gardiennes étaient la violence conjugale, leur manque de soutien social et la santé mentale.

Pour ce qui est des pères et autres gardiens, les causes de stress les plus fréquemment signalées étaient le manque de soutien social, l'alcoolisme, les mauvais traitements subis dans l'enfance, et la santé mentale.

Ces problèmes sont typiques de ce que l'on observe partout dans le monde. Selon le bilan de l'Unicef, la pauvreté, la famille monoparentale… le logement, les liens familiaux ténus et l'alcoolisme ou la toxicomanie parentale augmentent les risques qu'un enfant soit blessé ou tué.

À ces sévices s'ajoutent ceux que subissent les enfants à qui on inflige des mutilations génitales, sans oublier l'esclavage, la guerre et les conflits, le racisme.

Vous savez bien que ces formes de violence entraînent d'énormes coûts sociaux, outre les morts et les blessés qui en sont le résultat direct.

Or, il y a des signes prometteurs.

Premièrement, n'oublions pas le travail que vous tous ici présents accomplissez.

Grâce à vos efforts infatigables, la question de la violence envers les enfants et les jeunes figure en tête de liste des priorités d'intérêt public.

Vos recherches ont une valeur inestimable, car elles permettent aux responsables des politiques de comprendre clairement la nature du problème. Et comme nous venons de le voir, il y a des pistes d'action proposées.

Quant aux responsables des politiques, ils sont à l'écoute. Récemment, le Comité sénatorial permanent des Droits de la personne a présenté un rapport intitulé *Les enfants : des citoyens sans voix*, qui porte sur l'accomplissement efficace des obligations internationales du Canada en ce qui concerne les droits des enfants.

Le rapport traite de questions telles que les châtiments corporels, l'Étude de l'ONU sur la violence contre les enfants, et la pauvreté chez les enfants.

Sur la question des châtiments corporels, permettez-moi de partager avec une expérience personnelle.

Comme plusieurs d'entre vous le savent, j'ai passé les onze premières années de ma vie à Haïti, où il est tout à fait acceptable de battre les enfants pour les discipliner.

Il s'agit d'ailleurs d'un des legs tragiques du système d'esclavage qui a prévalu pendant plus de trois siècles en Haïti.

Je me rappelle que des fouets se vendaient dans les rues de Port-au-Prince quand j'étais enfant. Les mêmes que ceux qui étaient utilisés sur les plantations.

Comme tous les enfants en Haïti, j'ai subi cette méthode disciplinaire. Un adulte pouvait, à n'importe quel moment, décider qu'un enfant avait besoin d'être discipliné de cette manière. Cela n'a pas changé aujourd'hui.

De telles pratiques laissent des marques profondes. Elles enseignent aux enfants que la violence est le seul moyen de résoudre un conflit ou d'exprimer son désaccord.

On ne peut que s'imaginer le travail qu'il reste à faire pour parvenir à enrayer ce type de mentalité. Mais non seulement est-il possible de modifier ce conditionnement, c'est absolument nécessaire. Moi, par exemple, je n'oserais jamais penser à punir ma fille de cette manière.

Ce qui m'a le plus impressionnée à mon arrivée au Canada, alors que j'étais encore une enfant, a été de découvrir que les châtiments corporels étaient une pratique condamnée et que les enfants étaient protégés par la loi contre la violence.

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui reconnaît que ces questions sont de la plus grande importance et qu'il nous faut exercer une vigilance de tous les instants.

En fait, j'ai eu l'occasion aujourd'hui de rencontrer un certain nombre de jeunes femmes qui ont participé à un projet de recherche du Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children, un projet que dirige D[re] Helene Berman.

Ces jeunes femmes extraordinaires ont partagé avec moi ce qu'elles ont retiré de cette expérience : pourquoi elles avaient décidé de participer au projet et ce qui, selon elles, doit être fait pour aller de l'avant.

J'ai trouvé cette rencontre tellement stimulante, et j'ai été impressionnée par la qualité et l'acuité de leurs idées.

Nous avons un réel besoin de cela et de rencontres de ce genre.

Nous avons également besoin de dialogues plus nombreux, c'est-à-dire entre des experts tels que vous et des responsables des politiques; entre les jeunes et celles et ceux qui se sont engagés à les aider; et un dialogue avec les victimes de violence.

Nous nous devons d'aider les victimes à comprendre qu'elles ne sont pas à blâmer, à les aider à élucider leur propre colère et à en guérir complètement pour poursuivre leur vie.

Nous nous devons également d'encourager tout le monde à dénoncer la violence familiale.

Car le silence entretient la violence.

Nous nous devons, pour le bien de nos enfants, de briser ces silences, ces silences qu'engendre la peur ou la gêne.

Car nos enfants ne peuvent faire entendre leur voix dans le discours public, sauf celle qu'on leur prête. Alors, tant pour leur bien que pour le nôtre, parlons haut et fort, et souvent, jusqu'à ce que la violence soit éliminée.

Je souhaite à toutes et à tous une conférence enrichissante qui stimulera la réflexion, et je vous remercie du privilège qui m'a été donné d'en faire partie.